



JOURNÉE MONDIALE DE LA STATISTIQUE

20.10.2020

CONNECTER LE MONDE
AVEC DES DONNÉES DANS
LESQUELLES NOUS POUVONS
AVOIR CONFIANCE



المندوبية السامية للتخطيط
+060522000000 | +060522000000
HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

RAPPORT 2020 SUR LES INDICATEURS DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN AU MAROC

Le développement humain est défini comme étant un processus permettant d'élargir l'éventail des choix offerts aux individus et d'améliorer leur bien-être(). Il vise à garantir le plein exercice des droits humains.

Le Maroc a fait du développement humain un choix irréversible. Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a précisé, dans Son Discours du Trône de 2019 que « Nous avons attaché une importance particulière aux programmes de développement humain, à la promotion des politiques sociales pour parvenir in fine à la satisfaction des attentes pressantes des Marocains... ».

En fait, le Maroc s'est engagé, depuis le début des années 2000, dans de grands chantiers de développement durable et en particulier les dimensions humaine et sociale, en particulier l'Initiative Nationale pour le Développement Humain lancée en 2005, par Sa Majesté le Roi Mohammed VI. Il a entrepris, à cet effet, un ensemble de réformes dans les domaines de l'économie, de la santé, de l'éducation ou encore en matière de gouvernance.

Ces efforts ont entraîné une amélioration continue de l'indice du développement humain et de toutes ses composantes, en l'occurrence, l'espérance de vie à la naissance, la durée moyenne de scolarisation, la durée attendue de scolarisation et le Produit Intérieur Brut (PIB) par habitant.

Ces performances demeurent, cependant, en deçà des attentes des marocains et fragiles face aux différents chocs économiques, sociaux ou environnementaux. La pandémie de la Covid-19 a bien impacté les différents aspects du développement humain au Maroc, ce qui pourrait engendrer un essoufflement des progrès dans ce domaine, d'où la nécessité des stratégies de rétablissement adéquates, ciblant notamment les populations pauvres et vulnérables pour ne laisser personne de côté.

La présente synthèse du rapport sur les indicateurs de développement humain au Maroc vise les objectifs, suivants : (i) examiner l'évolution de l'indice du développement humain (ii) traiter les principaux aspects du développement humain (iii) mettre en évidence les risques potentiels de l'essoufflement des progrès enregistrés à cause de la Covid-19, (iv) examiner la situation des indicateurs du développement humain et (v) dégager quelques pistes de promotion du développement humain dans notre pays.



EVOLUTION DE L'INDICE DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN ET DE SES COMPOSANTES

Evolution de l'Indice de Développement Humain au Maroc

L'indice de développement humain au Maroc a progressé de 0,458 en 1990 à 0,676 en 2018, soit une amélioration globale de 47,7%. De ce fait, le Maroc est classé en 2018 à la 121ème place sur 189 pays et territoires et se situe dans la catégorie des pays à développement humain moyen, dont l'indice moyen s'établit à 0,634.

L'examen conduit par le HCP de cet indice au niveau régional montre l'existence des disparités entre les régions en termes de rythme d'amélioration notamment entre 2004 et 2014. Les régions qui ont enregistré un taux d'accroissement de l'IDH supérieur à la moyenne nationale (1,9%) sont Marrakech-Safi (2,2%), Tanger-Tétouan-Al Hoceima (2,3%) et l'Oriental (1,9%). Ce taux d'accroissement annuel moyen est moins élevé dans les régions du Sud (1,3%), Béni Mellal-Khénifra, Casablanca-Settat et Souss-Massa (1,6%) et Drâa-Tafilalet (1,7%).

EXAMEN DES ASPECTS SECTORIELS DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN

L'analyse des aspects sectoriels du développement humain révèle que des améliorations continues ont été enregistrées mais elles restent, en revanche, insuffisantes et marquées par des inégalités sociales et territoriales.

Santé

L'état de santé des populations joue un rôle fondamental dans la promotion du développement humain. La situation sanitaire de la population a enregistré des progrès mais des déficits restent à résorber pour promouvoir le développement humain au Maroc.

L'espérance de vie à la naissance : l'espérance de vie à la naissance de la population est passée de 72 ans en 2004, à 75,6 ans en 2014, pour s'établir, selon les projections démographiques du HCP à 76,6 ans en 2020. Les femmes vivent plus longtemps que les hommes, ainsi leur espérance de vie à la naissance affiche 78,3 ans contre 74,9 ans pour les hommes en 2020.

Acquis et défis dans le domaine de la santé : en termes d'acquis, la santé maternelle et infantile a connu une amélioration puisque le taux de mortalité maternelle s'établit à 72,6 décès pour 100.000 naissances vivantes, celui de la mortalité infantile juvénile à 22,16 pour 1000 naissances vivantes. Ces performances sont dues à l'élargissement d'accès aux soins de la santé : 88,5% des femmes enceintes bénéficient des consultations prénatales qualifiées, 86,6% des accouchements sont assistés par un personnel qualifié et 94,5% des enfants âgés de 12-23 mois sont complètement vaccinés. Le taux de couverture médicale s'élève à 68,9%.

En termes de déficits, des efforts demeurent nécessaires pour réduire les disparités territoriales et sociales, étant donné qu'en milieu rural, la mortalité maternelle se situe encore à 111,1 décès pour 100.000 naissances vivantes et la mortalité infantile juvénile à 26 pour 1000 naissances vivantes. Le risque de décès diminue avec le niveau de bien-être des ménages.

Ainsi, les enfants de moins de 5 ans issus des ménages pauvres ont un risque de décès (27,9 pour 1000) supérieur à ceux des ménages riches (10,9 pour 1000).

La double transition démographique et épidémiologique : étant un défi du système national de santé, cette transition se traduit par un vieillissement progressif de la population en concomitance avec l'augmentation de la charge de morbidité liée aux maladies non transmissibles (MNT). En 2018, 64,4% des personnes âgées sont atteintes au moins d'une maladie chronique contre 57,5 % en 2011. Les prévalences du diabète et de l'hypertension artérielle sont respectivement de 20% et de 34% en 2018 contre 14,8% et 28% en 2011.

Education

Le système éducatif a enregistré des avancées en termes de généralisation de l'enseignement. Cependant, il reste des efforts à déployer pour généraliser le préscolaire, éradiquer l'analphabétisme et rehausser la qualité des acquis qui n'a pas suivi l'évolution quantitative.

La durée attendue de scolarisation et le nombre d'années moyen de scolarisation : La durée attendue de scolarisation s'est établie à 13,96 années en 2019 contre 9,3 années en 2004. Les filles espèrent passer 13,62 années de scolarisation contre 14,30 années pour les garçons. La durée moyenne de scolarisation de la population marocaine est de 5,5 années en 2018 avec 4,5 années pour les filles et 6,4 années pour les garçons.

L'alphabétisation : Le taux d'alphabétisation des personnes âgées de 10 ans et plus est passé de 57% en 2004 à 67,8% en 2014. L'analphabétisme est un phénomène féminin et rural, il touche 42,2% des femmes contre 22,2% des hommes et 47,7% des ruraux contre 22,2% des citadins. Le Maroc ambitionne de ramener le taux d'analphabétisme des personnes de 10 ans et plus à 10% à l'horizon 2026.

Accès à l'enseignement : au préscolaire, le taux net de préscolarisation atteint 57,8% en 2019. Au primaire, la généralisation et la parité filles/garçons et rural/urbain, sont pratiquement atteintes. Le taux de scolarisation des enfants 6-11 ans a atteint 99,8% avec un indice de parité entre sexes et milieu de résidence de 0,95 et 1,13 respectivement. Au collégial, le taux de scolarisation des enfants 12-14 ans est de 91,8%, mais l'accès est encore inégalitaire entre filles et garçons avec un indice de parité de 0,90. Au qualifiant, le taux de scolarisation des enfants 15-17 ans est de 66,9%, avec un indice de parité entre sexes de 1,08. Au niveau supérieur, le taux de scolarisation des jeunes 18-22 ans est de 38% et les filles représentent 49,4% de l'effectif global des étudiants et 50,2% des diplômés.

Défis dans le domaine de l'éducation : la généralisation de la scolarisation dans le préscolaire et le secondaire est l'un des principaux défis. La lutte contre la déperdition scolaire est un autre défi à relever, sachant que son taux a connu un recul continu dans les trois niveaux scolaires, notamment entre 2015 et 2019, passant respectivement de 2,9% à 0,6 % pour le primaire, de 12,2% à 10,7 % pour le collégial et de 13,9% à 9,1 % pour le qualifiant. La réduction davantage de l'encombrement des classes est également une impérative pour améliorer la qualité de l'enseignement, malgré les améliorations enregistrées puisque la proportion des classes de 36 élèves et moins est passée, entre 2017 et 2019 respectivement, de 65,4% à 85,4% au primaire, de 22,5% à 57,2%, pour le secondaire collégial et de 50,3% à 69,8% au niveau qualifiant. L'éradication de l'analphabétisme est aussi un défi à relever pour promouvoir le développement humain. La promotion de la qualité des

acquis de l'enseignement est, également, un vecteur porteur du développement humain au Maroc. Les différentes évaluations internationales des performances des systèmes d'éducation affirment que le niveau des acquis scolaires des élèves marocains est inférieur à la moyenne internationale : le Maroc occupe la 47ème place parmi 49 pays participant à l'évaluation en mathématiques, 46ème sur 47 pays en sciences, 48ème sur 50 pays en lecture et 75ème sur 79 pays en compréhension de l'écrit, culture mathématique et culture scientifique.

PIB par habitant

Le PIB par habitant au niveau national, est passé entre 2004 et 2018, de 17.689 DH à 31.473 DH. L'analyse du PIB par habitant au niveau régional fait ressortir des disparités. Il varie entre 49654 DH pour la région de Casablanca-Settat à 16747 DH pour celle de Drâa-Tafilalet.

L'augmentation du revenu par habitant s'est traduite par l'amélioration des conditions de vie des populations. La pauvreté monétaire s'est réduite à 2,9% en 2018 au niveau national (1,1% en milieu urbain et 5,9% en milieu rural). En 2014, la pauvreté multidimensionnelle s'est située à 8,2% à l'échelle nationale (2% en milieu urbain et 18% en milieu rural). Le taux de vulnérabilité, par contre, s'est établi en 2014 à 12,5% au niveau national (8% en milieu urbain et à 19 % en milieu rural).

Cependant, il reste encore des défis à relever ayant trait notamment à la réduction des inégalités sociales et territoriales, à la baisse de la pauvreté en particulier dans le milieu rural et à l'accélération du processus de convergence entre les régions en termes de leurs contributions à la création de la richesse nationale.

Egalité de genre et promotion des conditions des femmes et des filles

Le Maroc s'est engagé dans un processus de promotion de l'égalité des sexes à travers des réformes constitutionnelles, législatives et institutionnelles, ainsi que des stratégies sociales favorables à l'autonomisation des femmes et des filles. En plus des améliorations susmentionnées dans les domaines de la santé et de l'éducation, le taux de natalité chez les adolescentes (15 à 19 ans) a baissé de 32,0 en 2011 à 19,4 pour 1 000 adolescentes en 2018, et la représentativité féminine a atteint 20,5% dans la chambre des représentants en 2016 et 11,67% dans la chambre des conseillers en 2015.

En revanche, certains défis restent à relever, notamment, l'élimination des mariages des mineurs surtout les filles de moins de 18 ans (38722 demandes de mariages en 2017), la valorisation du travail domestique des femmes (5h 33 min, 7 fois supérieur à celui des hommes), la promotion de la participation économique de la femme (taux d'activité ne dépassant pas 21,5%, contre 71% pour les hommes), la lutte contre la pauvreté des femmes (la pauvreté des ménages dirigés par des femmes s'établit à 17,4% en 2014) et la lutte contre la violence à l'égard des femmes (57% des femmes âgées de 18 à 64 ans violentées en 2019).

IMPACTS DE LA PANDÉMIE DE COVID-19 SUR LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN

Impacts sur le recours aux prestations sanitaires

Les résultats de l'enquête menée par le HCP sur l'impact socio-économique et psychologique de la Covid-19, ont montré que l'accès aux services de soins pendant le confinement a été entravé, notamment pour près de 50% des personnes atteintes

de maladies chroniques, 36% des enfants concernés par la vaccination et pour 30% des femmes éligibles aux services des consultations prénatales et postnatales.

Sur le plan psychologique, ladite enquête a révélé que l'anxiété est le principal impact psychologique du confinement pour 49% des ménages, suivi de la peur qui est ressentie par 41% des ménages marocains et du sentiment de claustrophobie exprimé par 30% des ménages.

Impact sur les prestations éducatives

dans le contexte de l'enseignement à distance adopté à cause de la pandémie, les acquis enregistrés en matière de scolarisation pourraient être négativement impactés, notamment pour les élèves issues des couches sociales vulnérables ou du monde rural. A titre illustratif, les résultats de l'enquête sur l'impact du coronavirus sur la situation économique, sociale et psychologique des ménages, menée par le HCP montrent, entre autres, que pour 18% des ménages (29% en milieu rural) leurs enfants n'ont pas pu suivre les cours à distance.

Impact sur le niveau de vie des populations

Selon les estimations du Haut-Commissariat au Plan, l'économie nationale devrait connaître, sous l'effet conjugué de la sécheresse et de la pandémie, une régression de 5,8% en 2020. De même, les résultats de l'enquête sur l'impact socio-économique et psychologique de la covid-19 sur les ménages ont révélé que 34% des ménages ont été dépourvus de sources de revenus suite à l'arrêt de leur activité. Ceci s'est traduit par la baisse de la consommation des ménages et donc de l'augmentation de la pauvreté et de la vulnérabilité.

Impact sur l'égalité du genre

La crise liée à la pandémie de COVID-19 a fragilisé les équilibres économiques et sociaux et a amplifié les défis en termes de développement humain, ce qui risque de creuser plus d'inégalités de genre. Les impacts de la pandémie touchent les femmes plus que les hommes en termes de risque potentiel de contamination du personnel sanitaire en particulier chez les femmes qui représentent 57% du personnel médical, 66% du personnel paramédical et 64% des fonctionnaires du secteur social.

En termes d'accès aux soins de santé sexuelle et reproductive, y compris les soins de santé maternelle et infantile, 30%() des ménages éligibles aux services de consultations prénatales et postnatales (33% en milieu rural) ont dû renoncer à ces services à cause de la pandémie et 36% des ménages ont renoncé aux services de vaccination des enfants (43% en milieu rural contre 31% en milieu urbain).

De même, le revenu des femmes est également impacté par la crise du COVID-19. En effet, 51%() de femmes actives occupées ont déclaré une baisse de leurs revenus, en raison de la perturbation des activités des entreprises à cause de la pandémie, particulièrement dans les secteurs de l'industrie et des services.

La participation économique des femmes au marché du travail a été aussi impactée. Le taux de chômage pour les femmes s'est amplifié au cours du premier et du deuxième trimestre de 2020 où il a atteint 14,3% et 15,6% respectivement, comparativement aux mêmes trimestres de 2019 (13,4% et 11,1% respectivement).

Par ailleurs, la charge de travail domestique supportée par les femmes a augmenté en moyenne journalière de 33 minutes pendant la période de confinement() en comparaison à une journée normale avant le confinement soit en moyenne six fois plus de temps au travail domestique que les hommes.

APERÇU SUR LES INDICATEURS DE QUELQUES ASPECTS DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN

Le développement des indicateurs de développement humain est indispensable pour le suivi des progrès enregistrés et l'éclairage de la prise de décision en matière d'élaboration des politiques publiques basées sur des preuves et d'évaluation de leurs impacts dans ce domaine. Loin de prétendre traiter entièrement la capacité du système statistique national à prendre en charge la totalité des indicateurs du développement humain, ce volet porte sur la mise en exergue des indicateurs de certains ODDs correspondant aux principaux aspects du développement humain, traités ci-dessous, qui sont renseignés par ce système statistique.

Le système d'information sanitaire a connu des améliorations notables, grâce notamment à l'élargissement du champ de couverture des enquêtes existantes par de nouvelles thématiques (comme la santé des personnes âgées) et l'exécution de nouvelles enquêtes (facteurs de risque des maladies non transmissibles). Selon le Rapport national volontaire des ODD au Maroc, 25 indicateurs sur 28 de l'ODD 3 sont renseignés soit totalement, partiellement ou approximativement. Toutefois, des efforts restent nécessaires pour renseigner ces indicateurs conformément aux métadonnées définies par le cadre mondial des indicateurs des ODD.

Dans le domaine de l'éducation, il est, également, constaté que seulement 7 indicateurs sur 12 de l'ODD 4 sont renseignés.

Quant aux aspects économiques et des conditions de vie des populations, correspondant, respectivement, aux ODD 8 et 1, le système statistique national permet de renseigner 11 indicateurs parmi 16 pour l'ODD 8 et 7 parmi 13 pour l'ODD 1, à l'échelle nationale. En plus de la non-disponibilité de ces indicateurs, les informations statistiques doivent être disponibles même au niveau désagrégé notamment par milieu de résidence, par âge et selon le sexe.

Pour l'égalité de genre correspondant à l'ODD 5, le Maroc dispose de 12 indicateurs parmi 15. Cependant, afin de se conformer aux métadonnées des indicateurs ODD, il est indispensable de développer davantage la capacité du système statistique national à produire les indicateurs exigés par le cadre mondial des indicateurs des ODD. De surcroît, ces indicateurs devraient être désagrégés par sexes, au niveau national et territorial et pour l'ensemble des dimensions de développement économique, social, culturel et environnemental, afin de prendre en charge toutes les filles et les femmes qui sont laissées de côté ou qui risquent de l'être.

QUELQUES PISTES D'AMÉLIORATION DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN AU MAROC

En guise de conclusion, l'accélération du développement humain au Maroc est tributaire de l'exploration d'un certain nombre de pistes d'amélioration dans les domaines suivants :

Santé

- Développer l'offre de soins de santé en termes d'infrastructures, d'équipements et de ressources humaines équitablement répartie afin de diminuer les disparités territoriales ;
- Développer le système de surveillance des nouvelles maladies liées aux dégradations causées par le changement climatique ou par l'apparition de nouvelles pandémies ;
- Renforcer le système de financement de la santé et réduire la charge supportée par les ménages ;
- Renforcer le système d'information sanitaire.

Education et formation

- Généraliser la scolarisation dans tous les niveaux autres que le primaire ;
- Lutter contre la déperdition scolaire ;
- Promouvoir la qualité de l'enseignement ;
- Renforcer les moyens financiers, didactiques et pédagogiques et enseignants spécialisés pour chaque type de handicap, pour assurer un enseignement inclusif et équitable ;
- Lutter contre l'analphabétisme, notamment des femmes et en milieu rural.

Développement économique et social

- Promouvoir une croissance économique soutenue et inclusive ;
- Créer de l'emploi décent, notamment pour les jeunes et les femmes ;
- Réduire les inégalités sociales, territoriales et de genre ;
- Renforcer les mécanismes de protection sociale, en particulier pour les catégories des populations pauvres et vulnérables.

Egalités de genre

- Assurer la parité et l'égalité des chances entre les filles et les garçons pour un accès égal et équitable à tous les cycles de l'enseignement et de la formation ;
- Renforcer la participation féminine au marché de travail ;
- Promouvoir la capacité des femmes à participer pleinement à tous les niveaux de prise de décision ;
- Adopter des mesures en matière de protection sociale dédiées spécifiquement aux femmes ;
- Lutter contre la violence à l'égard des femmes.